



La nouvelle femme de mon pere le quitte et veut faire vendre la m

Par **leonprem**, le **06/03/2012** à **14:13**

Bonjour,

Nous sommes 3 freres et soeurs, nos parents nous ont élevés et ont acquis l'habitation principale, puis nos parents ont divorcés car maman était malade et elle lui a laissé garder la maison et les enfants.

Ma mère est décédée et mon père s'est remarié avec une autre femme il y a une dizaine d'années, qui avait de son coté aussi 3 enfants. Ils n'ont pas eu d'enfants ensemble.

Mon père nous a demandé de renoncer à la succession de notre mère pour céder nos parts à sa nouvelle femme pour acheter une nouvelle maison suite à la vente de celle acquise avec ma mère. Il a été insistant et nous l'avons fait pour lui faire plaisir et pour que sa nouvelle femme aie une protection.

Elle vient de le quitter et demande la vente de leur nouvelle maison pour avoir sa part (sachant qu'elle n'a quasi rien apportée et très peu travaillé).

Cela nous ennuie qu'elle aie profité de lui et de notre héritage de notre maman, et que maintenant elle puisse si tirer avec ça, sans prendre en compte que notre accord portait bien sûr tant qu'elle vivait avec mon père (dans la théorie, car sur le papier, on pensait qu'il finirait ses jours avec elle. Cela voudrait dire que la part de notre maman nous a été subtilisé pour finalement en faire hériter aussi les enfants de cette dernière épouse ?

Cela est-il juste où y a-t-il un recours pour que notre père ou nous-même récupérions ce qui vient de notre mère ?

Merci d'avance